

Département des institutions, du territoire et du sport

Commune de Cossonay

Plan d'affectation cantonal (PAC) valant permis de construire n°354 « Grand Verney 3 »

Extension de la décharge de type B de Grand Verney

Enquête publique

Conformément aux dispositions des articles 11, 13 et 109 de la loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC ; BLV 700.11), de l'article 69 de son règlement d'application du 19 septembre 1986 (RLATC ; BLV 700.11.1), des articles 22 et 24 de loi sur la gestion des déchets du 5 septembre 2006 (LGD ; BLV 814.11) et des articles 12 et 12 a de la loi cantonale sur la police des eaux dépendant du domaine public (LPDP ; BLV 721.01), le Département des institutions, du territoire et du sport (DITS) soumet à l'enquête publique :

- **le plan d'affectation cantonal (PAC) valant permis de construire n° 354 « Grand Verney 3 ».**

et met simultanément en consultation publique :

- **un rapport selon l'article 47 de l'ordonnance fédérale du 28 juin 2000 sur l'aménagement du territoire (OAT ; RS 700.1) et un rapport d'impact sur l'environnement selon les articles 7 et 15 de l'ordonnance fédérale du 19 octobre 1988 relative à l'étude de l'impact sur l'environnement (OEIE ; RS 814.011) et selon le règlement d'application du 25 avril 1990 de l'ordonnance fédérale relative à l'étude de l'impact sur l'environnement (RVOEIE ; BLV 814.03.1), pour le plan d'affectation cantonal (PAC) valant permis de construire n° 354 « Grand Verney 3 ».**

Les pièces relatives à cette enquête sont déposées au service technique de la Commune de Cossonay (Rue Neuve 1, case postale 31, 1304 Cossonay), à la Direction générale du territoire et du logement (avenue de l'Université 5, 1014 Lausanne) ainsi qu'auprès de la Direction générale de l'environnement (DGE, Maison de l'environnement, avenue de Valmont 30B, 1014 Lausanne),

du 15 juin au 15 juillet 2024 inclusivement

où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les pièces sont également disponibles à l'adresse <https://www.vd.ch/territoire-et-construction/amenagement-du-territoire/plan-d-affectation-cantonal/mises-a-l-enquete>.

Les observations ou oppositions seront consignées sur la feuille d'enquête au service technique de la commune de Cossonay (Rue Neuve 1, case postale 31, 1304 Cossonay), et à la Direction générale de l'environnement (DGE, Maison de l'environnement, avenue de Valmont 30B, 1014 Lausanne), ou adressées par pli recommandé directement à la Direction générale du territoire et du logement (avenue de l'Université 5, 1014 Lausanne), dans le délai indiqué.

Les représentants de la Direction générale de l'environnement (DGE) et de la Direction générale territoire du logement (DGTL), ainsi que de la future entreprise exploitante se tiendront à disposition du public **le mercredi 3 juillet 2024 de 18h à 20h à la salle A de Cossonay (Rue Neuve 1, 1304 Cossonay), pour répondre aux questions.**

Direction générale du territoire et du logement



PLAN DRESSE POUR DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Extension de la décharge de "GRAND VERNEY"

Coordonnées : 528'600 / 164'400

Protection des eaux : UB

Affectations : PAC "Grand Verney 3" / Zone de dépôt de matériaux

SITUATION 1:2'000

Déposé à l'enquête publique au Greffe municipal de Cossonay du 15 JUIN 2024 au 15 JUIL 2024

L'attestation, au nom de la Municipalité

La Syndique : La Secrétaire :

Signature de l'exploitant : ORLLATI SA

L'auteur des plans : MOSINI et CAVIEZEL S.A.

Montricher, le 29 avril 2024
Dossier No 41702.22.02-1b

Bureau d'études MOSINI et CAVIEZEL SA Rue du Bourg 18 - CP16 - 1147 MONTRICHER
Ingénieurs EPF-SIA Géomètres officiels Tél. 021 864 00 40 - Fax 021 864 00 41 - montricher@mc-sch.ch
41702-22-02_PAC+Eng_2500_220428_LG.dwg Format: 84x90 cm

LEGENDE :

- Périimètre du PAC "Grand Verney 3" / S = 454'757 m²
- Périimètre de comblement / S = 319'062 m²
- Domaine public eau projeté (situation indicative) / S = ~8'219 m²
- Courbes de niveau du comblement projeté
- Ruisseau remis à ciel ouvert
- Aire forestière selon base de données cadastrales officielle
- Profils

Mesures naturelles à réaliser :

- Haies
- Arbres
- Prairie
- Murgiers

Etat et rôle des servitudes concernées par l'exploitation

Servitude ID	Intitulé	Concernée oui/non
005-2001/0055	Canalisation(s) Gazoduc	oui
005-2001/0327	Canalisation(s) de gaz	oui
005-2001/1117	Canalisation(s) souterraine d'électricité	non
005-2001/3056	Canalisation(s) d'eau	oui
005-2001/3059	Droit d'habitation	non
005-2001/3071	Canalisation(s) d'électricité	non
005-2001/3073	Droit d'habitation	non
005-2001/4640	Canalisation(s) Câbles de télécommunication	oui
010-2021/3315	Canalisation(s) : Conduites d'eau	non

Désignations cadastrales des parcelles touchées par le périmètre de la demande du permis de construire

Parcelle n°	Désignation	Surface selon Registre Foncier	Surface touchée par le périmètre	Propriétaire
220	Bâtiment ECA n° 982	21 m ²		DEVENOGNE François/Philippe
	Champ, pré, pâturage	196 187 m ²		
		196 208 m ²	36 482 m ²	
221	Pré-champ	24 191 m ²		De
		24 191 m ²	20 358 m ²	
231	Pré-champ	13 521 m ²		DESPONDS Claude
		13 521 m ²	13 521 m ²	
223	Habitation ECA n° 528	117 m ²		DESPONDS Claude et Verena
	Bâtiment agricole ECA n° 526	804 m ²		
	Bâtiment agricole ECA n° 527	265 m ²		
	Bâtiment agricole ECA n° 626	576 m ²		
	Couvert ECA n° 803	- m ²		
	Bâtiment	17 m ²		
	Bâtiment	9 m ²		
224	Pré-champ	164 509 m ²		ORLLATI (VD) SA
		166 297 m ²	128 174 m ²	
229	Pré-champ	8 180 m ²		JAQUIER Alain
		8 180 m ²	2 282 m ²	
230	Pré-champ	60 693 m ²		Domaine public communal
		60 693 m ²	60 693 m ²	
DP 1020	Route, chemin	66 069 m ²		
		66 069 m ²	66 069 m ²	
DP 1028	Route, chemin	1 283 m ²		
		1 283 m ²	628 m ²	
		1 623 m ²		
		1 623 m ²	855 m ²	
Surface totale touchée par le périmètre			319 062 m ²	

Coupe-Type du ruisseau 1/50

